MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Mission régionale d'autorité environnementale
Centre-Val de Loire

Courriel : maae.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr

Orléans, le 4 février 2022

Monsieur le Président,

Le 2 novembre 2021, vous avez saisi l'autorité environnementale pour avis sur le dossier relatif au « PCAET du Pays Beauce-Gâtinais-en-Pithiverais (45) ».

Je vous informe que la mission régionale d'autorité environnementale Centre-Val de Loire ne s'est pas prononcée dans le délai de trois mois prévu à l'article R. 122-21 du code de l'environnement.

Cette information devra être jointe au dossier d'enquête publique ou de la procédure équivalente de consultation du public. Elle figure sur le site internet de la mission régionale d'autorité environnementale Centre-Val de Loire :

http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/centre-val-de-loire-r10.html

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de la mission régionale
d'autorité environnementale
Centre-Val de Loire

Christian Le COZ

Madame Monique BEVIERE
Présidente du Pays Beauce-Gatinais-en-Pithiverais
PETR Pays Beauce-Gâtinais-en-Pithiverais
48 bis, faubourg d'Orléans
45300 PITHIVIERS